

**ANNEE 2020**

**FORMULAIRE**

**DE DEMANDE D'AIDE A LA MOBILITE POUR LES ACTIFS RESIDANT  
SUR LE TERRITOIRE DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR**

**Le présent formulaire s'adresse uniquement aux personnes qui n'ont pas d'accès au réseau internet ou qui ne sont pas équipées de matériels informatiques, empêchant leur inscription via le site dédié en ligne.**

La Métropole Nice Côte d'Azur souhaite soutenir le pouvoir d'achat de ses habitants et met en place un dispositif d'aide face à la hausse du prix des carburants.

Ce soutien financier est ouvert à tous les résidents du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur, sous conditions.

**Il s'agit d'une aide mensuelle et forfaitaire de 20 € octroyée selon les modalités définies dans le règlement d'attribution.**

**LE DEMANDEUR,**

Titre\* : Monsieur / Madame (rayer la mention inutile)

Nom usuel\* : (préciser votre nom de naissance s'il est différent du nom usuel) .....

Prénom\* : .....

Adresse complète\* : .....

.....

Code postal\* : ..... Commune\* : .....

Date de naissance\* .... / .... / ..... Lieu de naissance\* : ..... Dépt\* : .....

Téléphone\* : .....

Date\* : ... / ..... / 20...

**Signature\* :**

*Tous les champs indiqués « \* » doivent être renseignés obligatoirement, faute de quoi, le dossier est incomplet et ne pourra être instruit.*

*« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par la Direction Transports et Mobilité Durable de la Métropole Nice Côte d'Azur afin de faciliter l'instruction, la gestion et le suivi des dossiers de demande d'attribution d'un chèque carburant.*

*La collecte de vos données nécessaire au traitement de votre demande repose sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment en vous adressant à la Direction Transports et Mobilité Durable. Le traitement de vos données que vous avez renseignées de manière facultative repose également sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment.*

*Les données enregistrées sont réservées à l'usage de la Direction Transports et Mobilité Durable aux seules fins définies ci-avant et sont conservées 2 ans à compter de la date de réception du dossier complet. Les données enregistrées ne peuvent être communiquées, le cas échéant, qu'à la Direction des Finances de la Métropole Nice Côte d'Azur et à la Trésorerie Municipale soumis au respect des règles de protection des données.*

*Conformément au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification et leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem.*

*Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce cadre, vous devez vous adresser à la Métropole Nice Côte d'Azur, Direction Transports et Mobilité Durable, 06 364 Nice cedex 4.*

*Vous pouvez adresser une réclamation -en ligne ou par voie postale- auprès de la CNIL si vous estimez -après avoir contacté la Direction Transports et Mobilité Durable, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données.»*

Le présent formulaire ainsi que les pièces demandées dans le règlement d'attribution représentant un dossier complet devront parvenir uniquement par voie postale (pas de remise en main propre) à l'adresse suivante :

Métropole Nice Côte d'Azur  
Direction Transports et Mobilité Durable  
06364 Nice cedex 4

## CONTACTS

allô mairies : 3906